

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :  
En exercice : 15  
Présents : 14  
Votants : 14

Date de convocation : 23/09/2025  
Secrétaire de séance : Yves MOCELLIN

**L'an deux mille vingt-cinq et le 30 Septembre**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

**Présents** : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, COUX Emmanuel, DONZEL Jérôme, FIAMENGHI Martine, JONGMANS Thérèse, LINETTE Séverine, LOVET Céline, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, MOLLOT Henri, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe.

**Absent excusé** : FEITH Jérôme.

**N° 33-2025 : Demande de subvention au Département au titre des aménagements de sécurité (sécurisation du hameau du Pognient).**

La commune souhaite réaliser des travaux d'aménagement et de sécurisation de la RD20A, dans la traversée du hameau du Pognient.

Ces aménagements sont les suivants :

- Sécuriser les traversées et cheminements piétons.
- Réduire les vitesses de circulation.
- Déplacer set sécuriser l'arrêt de bus.
- Aménager une poche de 20 stationnements au centre du hameau.
- Aménager une placette publique/lieu de convivialité au cœur du hameau.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré :

- approuve le projet pour la sécurisation du hameau du Pognient d'un montant de 502 000 € HT et le devis de la maîtrise d'œuvre pour ces travaux d'un montant de 6 250 € HT (phase conception), 1.45 % du montant HT des travaux de 0 jusqu'à 400 000 € HT (phase réalisation), et 1.30 % du montant HT des travaux de 400 000 € à 800 000 € HT (phase réalisation).
- Demande au Département que la commune reçoive la subvention la plus élevée possible pour au titre des aménagements de sécurité.
- Demande l'autorisation de commencer les travaux avant l'obtention de la subvention.
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2026.
- Autorise Mme le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 30 Septembre 2025.

Pour copie conforme.

Le Maire,  
Sylvie SCHNEIDER



Secrétaire de séance,  
Yves MOCELLIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yves MOCELLIN', is written below the printed name of the secretary.

Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le  
Publié ou Notifié le